Déclaration liminaire de l'UNSA

Monsieur Le Président,

Le projet de loi sur la réforme de la Fonction Publique, porté par Olivier DUSSOPT, doit être présenté ce jour en Conseil des Ministres.

Concernant ce projet de loi, l'UNSA a demandé, en vain, au gouvernement de conserver les dispositifs de dialogue social et notamment les CHSCT qui contribuent à la protection de la santé, sécurité au travail.

Le projet de fusion des secrétariats généraux des DDI est encore une réforme en cours pour cette année.

Les collègues, sur des missions ICPE élevage, sont fragilisés avec des projets de mutualisation en cours notamment en Ile de France.

Les collègues en service d'économie agricole ont une pression toujours plus grande à supporter au quotidien.

Les collègues en services vétérinaires, abattoirs, santé protection animales ou santé sécurité alimentaire subissent un stress sans précédent.

Toutes ces réformes successives depuis des décennies génèrent du stress aux agents du MAA et sont source de RPS.

Monsieur le Président, il est grand temps que ce CHSCT s'empare de ces différents sujets et qu'une prévention primaire soit mise en œuvre rapidement. Que les agents puissent enfin avoir des réponses à leur questionnement.

Les personnels des établissements techniques de l'Enseignement Agricole souffrent des multiples réorganisations dont ils font l'objet sans réel accompagnement de la part des autorités de tutelle.

Le Ministère ne peut pas continuer à prétexter de l'autonomie des EPL pour les laisser gérer seuls toutes les transformations structurelles liées à la réforme du Bac, la réforme de l'apprentissage (qui met en péril de nombreux CFA implantés dans les EPL), aux diminutions de DGH, aux non remplacements de personnels partant en retraite, voire en mobilité, et plus généralement au manque de personnels pour gérer les contraintes qui pèsent sur les communautés de travail.

La Qualité de Vie au Travail est pourtant un axe largement mis en avant dans toutes les organisations modernes. Elles doivent être attentives aux conditions dans lesquelles elles accueillent leurs agents. Ceux du Ministère de l'Agriculture seraient-ils exempts de se retrouver dans des conditions d'épanouissement optimales ?